



AGENCE NATIONALE POUR LA TRANSFUSION SANGUINE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : AGENCE NATIONALE POUR LA TRANSFUSION SANGUINE

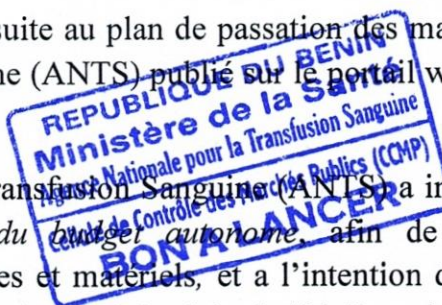
Objet : Acquisition des équipements médico-techniques au profit des Services de Transfusion Sanguine

Référence SIGMAP : F_DPAQH_116183

Avis n° : 015.../MS/ANTS/DG/PRMP/S-PRMP du 02/07/2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres National Ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale pour la Transfusion Sanguine (ANTS) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 06 février 2026 (Version 1).
2. L'Agence Nationale pour la Transfusion Sanguine (ANTS) a inscrit dans le cadre de son budget des fonds en provenance du budget autonome, afin de financer la gestion des infrastructures, équipements techniques et matériels, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition et à l'installation des équipements médico-techniques au profit des Services de Transfusion Sanguine.
3. L'Agence Nationale pour la Transfusion Sanguine (ANTS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements médico-techniques au profit des Services de Transfusion Sanguine. Ces acquisitions sont regroupées en un (01) lot unique. De plus, les variantes ne seront pas prises en considération.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.



5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale pour la Transfusion Sanguine (ANTS), Email : prmpants@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics, bureau situé au 2ème étage, appartement G, du bâtiment de l'immeuble abritant le siège de la Direction Générale de l'ANTS, Cotonou Quartier St Michel face collège St Augustin carré 554, Tél : 00 229 01 95 79 93 74 / 01 97 55 30 14, de 08 heures à 12 heures 30 minutes (heures locales ; GMT + 1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales ; GMT + 1) tous les jours ouvrables.

6. Le délai de livraison est de trois (03) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations. **Toutefois, tout délai d'exécution compris entre trois (03) et quatre (04) mois est autorisé et fera objet d'ajustement.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

➤ Capacité technique et expériences :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :



- Être une entreprise exerçant dans le domaine de livraison de matériel et ou équipement médico-technique justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) y compris l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires (de livraison de matériels et ou d'équipements médico-techniques), prouvés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats ou bons de commande (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixte, représentations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. », de montant hors taxes chacun égal au moins à **soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) francs CFA.**
- Disposer de l'autorisation d'importation, de détention et de vente de matériels médicaux délivrée par le Ministère de la Santé en cours de validité ;
- Fournir un engagement à assurer le Service Après-Vente (SAV) ;
- Prouver la disponibilité d'un personnel-clé pour le service après-vente (installation et assistance technique pendant la période de garantie) composé d'un maintenancier de niveau :
 - BAC+3 en maintenance biomédicale et hospitalière ou équivalent ;
 - Disposant de trois (03) années d'expériences globales et
 - Justifiant de deux (02) expériences spécifiques (participation à l'exécution de marché de livraison d'équipements médico-techniques).

NB : les qualifications et les expériences du personnel devront être justifiées par la copie légalisée du diplôme, des attestations de travail justifiant les expériences et le curriculum vitae signé en original.

Les expériences globales seront décomptées à partir de la date d'obtention du diplôme.

➤ Capacité financière :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité financière ci-après :

- Fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 du DAO ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) de montant hors taxes ou égal à **cent soixante millions (160 000 000) de francs CFA**.
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de **quatre-vingt-dix millions trois cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quatre-vingt (90 395 480) francs CFA hors taxes**.

NB : Ces critères de capacité financière sont cumulatifs

b) Pour les entreprises naissantes :

➤ Capacité technique et expériences

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et expériences ci-après :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de livraison de matériel et ou équipement médico-technique justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer l'autorisation d'importation, de détention et de vente de matériels médicaux délivrée par le Ministère de la Santé en cours de validité ;
- Fournir, la liste des qualifications et les références professionnelles d'un (01) personnel d'encadrement ayant un BAC + 5 en Maintenance Biomédicale et Hospitalière ou équivalent, avec dix (10) ans d'expériences globales et avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés d'acquisition d'équipements médico-techniques au cours des cinq (05) dernières années 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 y compris l'année en cours prouvés par une attestation ou un certificat de travail ;

NB : Les qualifications et les expériences du personnel d'encadrement doivent être justifiées par la copie légalisée du diplôme, des attestations de travail justifiant les expériences et le curriculum vitae signé en original.

Les expériences globales seront décomptées à partir de la date d'obtention du diplôme.

- Fournir un engagement à assurer le Service Après-Vente (SAV) ;
- Prouver la disponibilité d'un personnel-clé pour le service après-vente (installation et assistance technique pendant la période de garantie) composé d'un maintenancier de niveau :



- BAC+3 en maintenance biomédicale et hospitalière ou équivalent ;
- Disposant de cinq (05) années d'expériences globales et
- Justifiant de trois (03) expériences spécifiques (participation à l'exécution de marché de livraison d'équipements médico-techniques).

NB : les qualifications et les expériences du personnel devront être justifiées par la copie légalisée du diplôme, des attestations de travail justifiant les expériences et le curriculum vitae signé en original.

Les expériences globales seront décomptées à partir de la date d'obtention du diplôme.

➤ Capacité financière

Le Candidat doit prouver, documentant la capacité financière qu'il satisfait aux exigences de capacité financière ci-après :



- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de **quatre-vingt-dix millions trois cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quatre-vingt (90 395 480) francs CFA hors taxes ;**
- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels responsabilité civile couvrant un risque contractuel d'un montant hors taxes égal à **cent quarante-neuf millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (149 152 542) francs CFA (Copie originale).**

NB : Ces critères de capacité financière sont cumulatifs.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ...06. 10. 2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, bureau situé au 2ème étage, appartement G, du bâtiment de l'immeuble abritant le siège de la Direction Générale de l'ANTS, Cotonou Quartier St Michel face collège St Augustin carré 554, Tél : 00 229 01 95 79 93 74 / 01 97 97 55 30 14 ; email : prmpants@gmail.com. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) **version électronique, scannée accessible et unique de l'offre sur clé USB sous le format PDF**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des**

Marchés Publics de l'Agence Nationale pour la Transfusion Sanguine (ANTS) situé au 2^{ème} étage, appartement G, du bâtiment de l'immeuble abritant le siège de la Direction Générale de l'ANTS, Cotonou Quartier St Michel face collège St Augustin carré 554, Tél : 00 229 01 95 79 93 74 / 01 97 97 55 30 14 ; email : prmpants@gmail.com au plus tard le ...29.../07.../2026 à 10 heures précises (heures locales ; GMT + 1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, sont purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandaté, qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de réunion de l'ANTS, située au 2^{ème} étage, appartement F, du bâtiment de l'immeuble abritant le siège de la Direction Générale de l'ANTS, Cotonou Quartier St Michel face collège St Augustin carré 554, le même jour ...29.../07.../2026 à 10 heures 30 minutes (heures locales ; GMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal d'un million trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (1 355 932) francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.



Fait à Cotonou, le

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Rayode M. G. ADOUKONOU